

Anonyme. Histoire de l'Académie royale des sciences avec les mémoires de mathématique et de physique tirés des registres de cette Académie. 1741.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

\*La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

\*La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer [ici](#) pour accéder aux tarifs et à la licence

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

\*des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

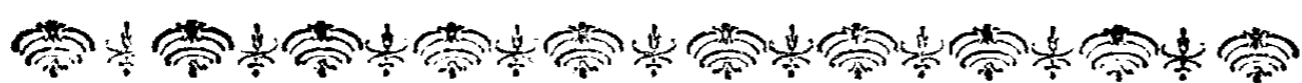
\*des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter [reutilisation@bnf.fr](mailto:reutilisation@bnf.fr).



## E' L O G E

D E M. D U F A Y.

CHARLES-FRANÇOIS DE CISTERNAI DU FAY naquit à Paris le 14 Septembre 1698, de Charles-Jerôme de Cisternai, Chevalier, & de Dame Elisabeth Landais, d'une très-ancienne famille originaire de Touraine. Celle de Cisternai étoit noble, & avoit fait profession des Armes sans discontinuation depuis la fin du quinzième Siècle. Elle pourroit se parer de quelque ancienne alliance avec une Maison Souveraine d'Italie, mais elle se contente de ce qu'elle est naturellement sans rechercher d'illustration forcée.

L'Ayeul paternel de M. du Fay mourut Capitaine des Gardes de M. le Prince de Conti, Frere du grand Condé. Il avoit servi long-temps dans le Régiment de ce Prince, & quoiqu'homme de Guerre, il s'entêta de la Chimie, dans le dessein, à la vérité, de parvenir au grand Œuvre. Il travailla beaucoup, dépensa beaucoup, avec le succès ordinaire. Le Pere de M. du Fay, étant Lieutenant aux Gardes, eut une Jambe emportée d'un coup de Canon au Bombardement de Bruxelles en 1695. Il n'en quitta pas le service; il obtint une Compagnie dans le Régiment des Gardes, mais il fut obligé à y renoncer par les incommodités qui lui survinrent, & par l'impossibilité de monter à Cheval. Heureusement il aimoit les Lettres, & elles furent sa ressource. Il s'adonna à la curiosité en fait de Livres, curiosité qui ne peut qu'être accompagnée de beaucoup de connoissances agréables pour le moins. Il rechercha avec soin les Livres rares en tout genre, les belles E'ditions de tous les Pays, les Manuscrits qui avoient quelque mérite outre celui de n'être pas imprimés, & se fit à la fin une Bibliotheque bien choisie & bien assortie, qui alloit bien à la valeur de 25000 Écus. Ainsi il se trouva

*Hist.* 1739.

. K

dans Paris un Capitaine aux Gardes en commerce avec tous les fameux Libraires de l'Europe, ami des plus illustres Sçavants, mieux fourni que la plûpart d'entr'eux des Instruments de leur profession, plus instruit d'une infinité de particularités qui la regardoient.

Lorsque M. du Fay vint au monde, son Pere étoit déjà dans ce nouveau genre de vie. Les Enfants, & sur-tout les Enfants de condition, n'entendent parler de Science qu'à leur Précepteur, qui, dans une espece de Réduit séparé, leur enseigne une Langue ancienne, dont le reste de la Maison fait peu de cas. Dès que M. du Fay eut les yeux ouverts, il vit qu'on estimoit les Sçavants, qu'on s'occupoit de recueillir leurs productions, qu'on se faisoit un honneur de les connoître, & de sçavoir ce qu'ils avoient pensé, & tout cela sans préjudice, comme on le peut bien croire, du ton & des discours militaires, qui devoient toujours dominer chés un Capitaine aux Gardes. Cet Enfant, sans qu'on en eût expressément formé le projet, fut également élevé pour les Armes & pour les Lettres, presque comme les anciens Romains.

Le succès de l'éducation fut à souhait. Dès l'âge de 14 ans, en 1712, il entra Lieutenant dans le Régiment de Picardie, & à la guerre d'Espagne, en 1718, il se trouva aux Siéges de St Sebastien & de Fontarabie, où il se fit de la réputation dans son métier, &, ce qui devoit encore arriver plus sûrement, des Amis, car dans une seule Campagne il pouvoit manquer d'occasions de paroître, mais non pas d'occasions de plaire à ceux avec qui il avoit à vivre.

Pour remplir ses deux vocations, il se mit dans ces temps-là à étudier en Chimie. Peut-être le sang de cet Ayeul, dont nous venons de parler, agissoit-il en lui, mais il se trouva corrigé dans le Petit-fils, qui n'aspira jamais au grand Œuvre. Il avoit une vivacité qui ne se seroit pas aisément contentée des spéculations paresseuses du Cabinet, elle demandoit que ses mains travaillassent aussi-bien que son esprit.

Il eut une occasion agréable d'aller à Rome, il s'agissoit

d'y accompagner M. le Cardinal de Rohan, dont il étoit fort connu & fort goûté; tout le mouvement nécessaire pour bien voir Rome, pour en examiner le détail immense, ne fut que proportionné à son ardeur de sçavoir, & aux forces que lui fournissoit cette ardeur. Il devint Antiquaire en étudiant les superbes débris de cette Capitale du Monde, & il en rapporta ce goût de Médailles, de Bronzes, de Monuments antiques, où l'érudition semble être embellie par je ne sçais quoi de noble qui appartient à ces sortes de sujets.

Apparemment il avoit eu en vûë dans ses études Chimiques une place de Chimiste de l'Académie des Sciences. Il y parvint en 1723, & quoique Capitaine dans Picardie, il l'emporta sur des Concurrents, qui par leur état devoient être plus Chimistes que lui.

Sa constitution étoit aussi foible que vive, & sa prompte mort ne l'a que trop prouvé. Tout le monde prévoyoit une longue Paix, fort contraire à l'avancement des gens de Guerre. Plus il connoissoit l'Académie, plus il aimoit ses occupations, & plus il se convainquoit en même temps qu'elles demandoient un homme tout entier, & le méritoient. Toutes ces considérations jointes ensemble, le déterminèrent à quitter le Service, & il ne fut plus qu'Académicien.

Il le fut si pleinement, qu'outre la Chimie, qui étoit la Science dont il tiroit son titre particulier, il embrassa encore les cinq autres, qui composent avec elle l'objet total de l'Académie, l'Anatomie, la Botanique, la Géométrie, l'Astronomie, la Méchanique. Il ne les embrassoit pas toutes avec la même force, dont chacune en particulier est embrassée par ceux qui ne s'attachent qu'à elle, mais il n'y en avoit aucune qui lui fût étrangere, aucune chés laquelle il n'eût beaucoup d'accès, & qu'il n'eût pu se rendre aussi familière qu'il eût voulu. Il est jusqu'à présent le seul qui nous ait donné dans tous les six genres des Mémoires que l'Académie a jugé dignes d'être présentés au Public, peut-être s'étoit-il proposé cette gloire sans oser trop s'en déclarer. Il est toujours sûr que depuis sa réception il ne s'est passé aucune année où il

n'ait fait parler de lui dans nos Histoires, & qu'aucun nom n'y est plus souvent répété que le sien.

Dans ce que nous avons de lui, c'est la Phisique Expérimentale qui domine. On voit dans ses opérations toutes les attentions délicates, toutes les ingénieuses adresses, toute la patience opiniâtre dont on a besoin pour découvrir la Nature, & se rendre maître de ce Protée, qui cherche à se dérober en prenant mille formes différentes. Après avoir débuté par le Phosphore du Barometre \*, par le Sel de la Chaux, inconnu jusque-là aux Chimistes \*, il vint à des recherches nouvelles sur l'Aiman \*, & enfin, car nous accourcissions le dénombrement, à la matière qu'il a le plus suivie, & qui le méritoit le mieux, à l'Electricité †.

\* V. l'Hist.  
de 1723.

p. 13.

\* V. Celle de  
1724. p. 39.

\* V. les Hist.  
de 1728.

p. 1.

de 1730.

p. 1.

& de 1731.

p. 15.

\* V. les Hist.

de 1733.

p. 4.

de 1734.

p. 1.

& de 1737.

p. 1.

Il l'avoit prise des mains de M. Gray, célèbre Philosophe Anglois, qui y travailloit. Loin que M. Gray trouvât mauvais qu'on allât sur ses brisées, & prétendît avoir un privilege exclusif pour l'Electricité, il aida de ses lumières M. du Fay, qui de son côté ne fut pas ingrat, & lui donna aussi des vûës. Ils s'éclairerent, ils s'animerent mutuellement, & arriverent ensemble à des découvertes si surprenantes & si inouïes, qu'ils avoient besoin de s'en attester, & de s'en confirmer l'un à l'autre la vérité; il falloit, par exemple, qu'ils se rendissent réciproquement témoignage d'avoir vû l'Enfant devenu lumineux pour avoir été électrisé. Pourquoi l'exemple de cet Anglois & de ce François, qui se sont avec tant de bonne foi & si utilement accordés dans une même recherche, ne pourroit-il pas être suivi en grand par l'Angleterre & par la France? Pourquoi s'éleve-t-il entre les deux Nations des jalousies, qui n'ont d'autre effet que d'arrêter, ou au moins de retarder le progrès des Sciences?

La réputation de M. du Fay sur l'art de bien faire les Expériences de Phisique, lui attira un honneur particulier; le Roy voulut qu'on travaillât à un Règlement, par lequel toutes sortes de Teintures, tant en Laine qu'en Soye, seroient soumises à certaines Epreuves, qui seroient juger de leur bonté, avant qu'on les reçût dans le Commerce. Le Conseil

crut ne pouvoir mieux faire que de nommer M. du Fay pour examiner par des opérations Chimiques, & déterminer quelles devoient être ces Épreuves. L'Arrêt du Conseil est du 12 Février 1731. De-là est venu un Mémoire que M. du Fay donna en 1737\* sur le Mélange de quelques Cou- \* V. l'Hist. p. 58.  
leurs dans la Teinture. Toutes les expériences dont il avoit besoin sont faites, & on les a trouvé mises en un Corps, auquel il manque peu de chose pour sa perfection.

Nous avons fait dans l'Éloge de feu M. Fagon, en 1718\*, \* p. 94. & suiv.  
une petite Histoire du Jardin Royal des Plantes. Comme la Surintendance en étoit attachée à la place de premier Médecin, avons-nous dit en ce temps-là, & que ce qui dépend d'un seul homme, dépend aussi de ses goûts, & a une destinée fort changeante, un premier Médecin, peu touché de la Botanique, avoit négligé ce Jardin, & heureusement l'avoit assés négligé pour le laisser tomber dans un état où l'on ne pouvoit plus le souffrir. Il étoit arrivé précisément la même chose une seconde fois, & par la même raison, en 1732, à la mort d'un autre premier Médecin. Ce n'est pas que d'excellents Professeurs en Botanique, que M<sup>rs</sup> de Jussieu n'eussent toujours fait leurs leçons avec la même assiduité, & d'autant plus de zèle, que leur Science, qui n'étoit plus soutenue que par eux, en avoit plus de besoin, mais enfin toutes les influences favorables, qui ne pouvoient venir que d'en haut, manquoient absolument, & tout s'en ressentoit, les Plantes étrangères s'amaisgrissoient dans des Serres mal entretenues, & qu'on laissoit tomber; quand ces Plantes avoient péri, c'étoit pour toujours, on ne les renouvelloit point, on ne réparoit pas même les breches des Murs de clôture, de grands Terreins demouroient en friche.

Tel étoit l'état du Jardin en 1732. La Surintendance, alors vacante par la mort du premier Médecin, fut supprimée, & le premier Médecin déchargé d'une fonction qu'effectivement il ne pouvoit guère exercer comme il l'eût fallu, à moins que d'avoir pour les Plantes une passion aussi vive que M. Fagon. La direction du Jardin fut jugé digne d'une

attention particulière & continuë, & le Roy la donna sous le nom d'Intendance à M. du Fay. Elle se trouva, aussi bien que l'Académie des Sciences, dans le Département de la Cour & de Paris, qui est à M. le Comte de Maurepas; & comme le nouvel Intendant étoit de cette Académie, le Jardin Royal commença à s'incorporer en quelque sorte avec elle.

M. du Fay n'étoit pas Botaniste comme M<sup>rs</sup> de Jussieu, mais il le devint bien-tôt avec eux autant qu'il étoit nécessaire. Ils gémissaient sur les ruines de ce Jardin qu'ils habitoient, & ne desiroient pas moins ardemment que lui de les voir relevées. Ils le mirent au fait de tout, ne se réservèrent rien de leurs connoissances les plus particulières, lui donnerent les conseils qu'ils auroient pris pour eux-mêmes, & cette bonne intelligence, qui subsista toujours entr'eux, ne leur fut pas moins glorieuse qu'utile aux succès. L'Angleterre & la Hollande ont chacune un Jardin des Plantes, M. du Fay fit ces deux Voyages, & celui d'Angleterre avec M. de Jussieu le Cadet, pour voir des exemples, & prendre des idées dont il profiteroit, & sur-tout pour lier avec les Etrangers un commerce de Plantes. D'abord ce commerce étoit à notre désavantage, nous étions dans la nécessité humiliante ou d'acheter, ou de recevoir des présents, mais on en vint dans la suite à faire des échanges avec égalité, & même enfin avec supériorité. Une chose qui y contribua beaucoup, ce fut une autre correspondance établie avec des Médecins ou des Chirurgiens, qui ayant été instruits dans le Jardin par M<sup>rs</sup> de Jussieu, alloient de-là se répandre dans nos Colonies.

A mesure que le nombre des Plantes augmentoit par la bonne administration, on construisoit de nouvelles Serres pour les loger, & à la fin ce nombre étant augmenté de six ou sept mille especes, il fallut jusqu'à une cinquième Serre. Elles sont construites de façon à pouvoir représenter différents Climats, puisqu'on veut y faire oublier aux différentes Plantes leurs Climats naturels, les degrés de chaleur y sont conduits par nuances, depuis le plus fort jusqu'au tempéré, & tous les raffinements que la Physique moderne a pu

enseigner à cet égard, ont été mis en pratique. De plus M. du Fay avoit beaucoup de goût pour les choses de pur agrément, & il a donné à ces petits Édifices toute l'élégance que le sérieux de leur destination pouvoit permettre.

A la fin il étoit parvenu à faire avouer unanimement aux Etrangers, que le Jardin Royal étoit le plus beau de l'Europe, & si l'on fait réflexion que le prodigieux changement qui y est arrivé, s'est fait en sept ans, on conviendra que l'exécution de toute l'entreprise doit avoir été menée avec une extrême vivacité. Aussi étoit-ce là un des grands talents de M. du Fay. L'activité, toute opposée qu'elle est au génie qui fait aimer les Sciences & le Cabinet, il l'avoit transportée de la Guerre à l'Académie.

Mais toute l'activité possible ne lui auroit pas suffi pour exécuter en si peu de temps tous ses desseins sur le Jardin, en n'y employant que les fonds destinés naturellement à cet Etablissement, il falloit obtenir, & obtenir souvent des graces extraordinaires de la Cour. Heureusement il étoit fort connu des Ministres, il avoit beaucoup d'accès chés eux, & une espece de liberté & de familiarité, à laquelle un homme de Guerre, ou un homme du Monde parviendra plus aisément qu'un simple Académicien. De plus il sçavoit se conduire avec les Ministres, préparer de loin ses demandes, ne les faire qu'à propos, & lorsqu'elles étoient presque déjà faites, essuyer de bonne grace les premiers refus, toujours à peu-près infaillibles, ne revenir à la charge que dans des moments bien sereins, bien exempts de nuages; enfin il avoit le don de leur plaire, & c'est déjà une grande avance pour persuader, mais ils sçavoient aussi qu'ils n'avoient rien à craindre de tout son art, qui ne tendoit qu'à des fins utiles au Public, & glorieuses pour eux-mêmes.

Il étoit quelquefois obligé d'aller au de-là des sommes qu'on lui avoit accordées, & il n'hésitoit pas à s'engager dans des avances assés considérables. Sa confiance n'a pas été trompée par ceux qu'elle regardoit, mais elle pouvoit l'être par des événements imprévûs. Il risquoit, mais pour ce Jardin qui lui étoit si cher.

---

80 HISTOIRE DE L'ACADEMIE ROYALE

Devons-nous espérer qu'on nous croye, si nous ajoutons que tout occupé qu'il étoit & de l'Académie & du Jardin, il l'étoit encore dans le même temps d'une affaire de nature toute différente, très-longue, très-embarrassée, très-difficile à suivre, dont la seule idée auroit fait horreur à un homme de Lettres, & qui auroit été du moins un grand fardeau pour l'homme le plus exercé, le plus rompu aux manœuvres du Palais & de la Finance tout ensemble? M. Landais Trésorier général de l'Artillerie mourut en 1729, laissant une succession, modique pour un Trésorier, & qui étoit d'ailleurs un Chaos de Comptes à rendre, une Hidre de discussions renaissantes les unes des autres. Elle devoit être partagée entre la Mere de M. du Fay & trois Sœurs qu'elle avoit, & il fut lui seul chargé de quatre Procurations, seul à débrouiller le Chaos, & à combattre l'Hidre. Malgré toute son activité naturelle, qui lui fut alors plus nécessaire que jamais, il ne put voir une fin qu'au bout de dix années, les dernières de sa vie, & on assure que sans lui les quatre Héritières n'auroient pas eu le quart de ce qui leur appartenoit. Il est vrai que la réputation d'honneur & de probité que son Oncle avoit laissée, & celle qu'il avoit acquise lui-même, dûrent lui servir dans des occasions où il s'agissoit de fidélité & de bonne foi, mais cela ne va pas à une épargne considérable des soins, ni du temps. Cette grande affaire ne souffrit point de son attachement pour l'Académie ou pour le Jardin Royal, & ni l'un ni l'autre ne souffrirent d'une si violente distraction. Il concilioit tout, & multiplioit le temps par l'industrie singulière avec laquelle il sçavoit le distribuer. Les grands plaisirs changent les heures en moments, mais l'art des Sages peut changer les moments en heures.

Comme on sçavoit que l'on ne pouvoit trop occuper M. du Fay, on l'avoit admis depuis environ deux ans aux Assemblées de la grande Police, composées des premiers Magistrats de Paris, qu'on tient toutes les Semaines chés M. le premier Président. Là il étoit consulté sur plusieurs choses qui intéressoient le Public, & pouvoient se trouver  
comprises

comprises dans la variété de ses connoissances. Il étoit presque le seul qui, quoiqu'étranger à ces respectables Assemblées, y fût ordinairement appelé.

Son dernier travail pour l'Académie, qui, quoiqu'il ne soit pas entièrement fini, est en état d'être annoncé ici, & peut-être publié, a été sur le Cristal de Roche, & celui d'Islande. Ces Cristaux, ainsi que plusieurs autres Pierres transparentes, ont une double Réfraction, qui a été connue de M<sup>rs</sup> Bartholin, Huguens, & Newton, & dont ils ont tâché de trouver la mesure, & d'expliquer la cause. Mais ni leurs mesures ne sont exactes, ni leurs explications exemptes de grandes difficultés. Il étoit arrivé par un grand nombre d'expériences à une mesure juste, & à des faits généraux, qui du moins pouvoient tenir lieu de principes, en attendant la première cause Physique, encore plus générale. Il avoit découvert, par exemple, que toutes les Pierres transparentes, dont les angles sont droits, n'ont qu'une seule réfraction, & que toutes celles dont les angles ne sont pas droits, en ont une double dont la mesure dépend de l'inclinaison de leurs angles.

Il tomba malade au mois de Juillet dernier, & dès qu'on s'aperçut que c'étoit la petite Vérole, il ne voulut point attendre qu'on vînt avec des tours préparés lui parler de la mort sans en prononcer le nom, il s'y condamna lui-même pour plus de sûreté, & demanda courageusement ses Sacraments, qu'il reçut avec une entière connoissance.

Il fit son Testament, dont c'étoit presque une partie qu'une Lettre qu'il écrivit à M. de Maurepas pour lui indiquer celui qu'il croyoit le plus propre à lui succéder dans l'Intendance du Jardin Royal. Il le prenoit dans l'Académie des Sciences, à laquelle il souhaitoit que cette place fût toujours unie, & le choix de M. de Buffon qu'il proposoit étoit si bon, que le Roy n'en a pas voulu faire d'autre.

Il mourut le 16 Juillet après six ou sept jours de maladie.

Par son Testament il donne au Jardin une Collection de Pierres précieuses, qui fera partie d'un grand Cabinet.

---

82 HISTOIRE DE L'ACADEMIE ROYALE  
d'Histoire Naturelle, dont il étoit presque le premier Auteur, tant il lui avoit procuré par ses soins d'augmentation & d'embellissement. Il obtint même que le Roy y fît transporter ses Coquilles.

L'Exécuteur Testamentaire choisi par M. du Fay est M. Hellot, Chimiste de cette Académie. Toujours le Jardin Royal, toujours l'Académie, autant qu'il étoit possible.

Mais ce qu'il y a de plus remarquable dans son Testament, c'est d'avoir fait Mad<sup>e</sup> sa Mere sa Légataire universelle. Jamais sa tendresse pour elle ne s'étoit démentie. Ils n'avoient point discuté juridiquement leurs droits réciproques, ni fait de partages; ce qui convenoit à l'un lui appartenoit, & l'autre en étoit sincèrement persuadé. Quoique ce fils si occupé eût besoin de divertissements, quoiqu'il les aimât, quoique le monde, où il étoit fort répandu, lui en offrît de toutes les especes, il ne manquoit presque jamais de finir ses journées par aller tenir compagnie à sa Mere avec le petit nombre de personnes qu'elle s'étoit choisies. Il est vrai, car il ne faut rien outrer, que les gens naturellement doux & gais, comme il étoit, n'ont pas besoin de plaisirs si vifs. Mais ne court-on pas souvent à ces plaisirs-là sans en avoir besoin, & par la seule raison que d'autres y courent? La raison du devoir & de l'amitié, plus puissante sur lui, le retenoit.

Il étoit extrêmement connu, & personne ne l'a connu qui ne l'ait regretté. Je n'ai point vû d'Éloge funebre, fait par le Public, plus net, plus exempt de restrictions & de modifications que le sien. Aussi les qualités qui plaisoient en lui étoient précisément celles qui plaisent le plus généralement, des mœurs douces, une gayeté fort égale, une grande envie de servir & d'obliger, & tout cela n'étoit mêlé de rien qui déplût, d'aucun air de vanité, d'aucun étalage de sçavoir, d'aucune malignité, ni déclarée, ni enveloppée. On ne pouvoit pas regarder son extrême activité comme l'inquiétude d'un homme qui ne cherchoit qu'à se fuir lui-même par les mouvements qu'il se donnoit au dehors;

---

on en voyoit trop les principes honorables pour lui, & les effets souvent avantageux aux autres.

L'Académie a été plus touchée de sa mort que le reste du Public. Quoiqu'occupée des Sciences les plus élevées au-dessus de la portée ordinaire des hommes, elle ne laisse pas d'avoir des besoins & des intérêts, pour ainsi dire, temporels, qui l'obligent à négocier avec des hommes, & si elle n'y employoit que des Agents qui ne sçussent que la Langue qu'elle parle, elle ne seroit pas si bien servie par eux, que par d'autres qui parleroient & sa langue & celle du monde. M. du Fay étoit une espece d'Amphibie propre à vivre dans l'un & l'autre Élément, & à les faire communiquer ensemble. Jamais il n'a manqué l'occasion de parler ou d'agir pour l'Académie, & comme il étoit par-tout, elle étoit sûre d'avoir par-tout un Agent habile & zélé, sans même qu'il eût été chargé de rien. Mais ce qu'elle sent le plus, c'est d'avoir perdu un Sujet déjà distingué par ses talents, destiné naturellement à aller fort loin, & arrêté au milieu de sa course.

